

# Annexes relatives aux différentes mesures sanitaires

## COVID 19

**Il est demandé à tous de respecter strictement les gestes barrières sur les deux sites du Pôle nautique (Dives sur mer et la base annexe d'Houlgate) :**

- Se laver les mains très régulièrement avec du savon ou à l'aide d'un gel hydroalcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable
- Saluer sans se serrer la main, sans embrassade et respecter les distances de sécurité (1m00)
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- En cas de symptômes, contacter son médecin traitant

Le port du **masque** est **vivement recommandé au sein de la structure**. Chaque membre du personnel de l'école de voile est muni de matériel de sécurité (masque ou visière) pour les temps de travail avec public.

Il est de la responsabilité de chacun de bien respecter ces mesures ainsi que les protocoles mis en place par l'équipe du Pôle Nautique.


**En cas de doutes sur votre état de santé ou votre sécurité, restez chez vous** et contactez-nous pour nous prévenir.

Une liste comprenant nom, prénom et coordonnées de toutes les personnes entrées dans l'école de voile est tenue par la personne de l'accueil.

### **Règles de circulation dans l'enceinte du Pôle Nautique**

**L'accès à l'enceinte du Pôle est interdite à toute personne extérieure à l'équipe. Les personnes extérieures peuvent seulement y pénétrer pour se rendre directement au secrétariat pour effectuer une inscription en suivant les règles suivantes.**

#### **L'entrée dans l'enceinte du Pôle**

**L'entrée pour l'accueil** se fait côté capitainerie/sous la terrasse. Un marquage au sol définit les distances de sécurité 

**La file d'attente s'arrête devant la porte de l'accueil.**

**S'il n'y a pas nécessité d'un passage par l'accueil, l'entrée des stagiaires** se fait par l'ouverture principale matérialisée par la chaîne et un marquage au sol.

**L'accès par le côté port en longeant le chenal est interdit, ainsi que par le côté halle aux poissons par le parc gardiennage du port.**

Une zone d'attente stagiaires est matérialisée par un marquage de pointillés rose fluo sur la zone de parking catamaran.

Des flèches vertes sont représentées au sol afin de symboliser le sens de circulation au sein du club.

## **L'accès à l'accueil**

**Les clients peuvent rentrer un par un à l'intérieur de l'accueil** à l'appel de la (ou le) secrétaire.

La personne chargée de l'accueil se trouve dans le bureau.

Cette pièce reste fermée pour garantir la sécurité de cette dernière. L'accueil ainsi que les inscriptions se font au travers de la fenêtre, juste entrouverte pour laisser passer les différents certificats et formulaires d'inscription.

**Les clients doivent venir un par un pour les inscriptions, et se limiter à un accompagnant par famille.**

Dans le hall d'entrée, une tablette, du gel hydroalcoolique et un stylo sont mis à disposition pour les inscriptions. Ils sont tous les deux désinfectés (désinfection conforme à la norme NF EN 14 476) après chaque passage.

**Dans la mesure du possible, il est recommandé aux personnes de venir avec leur propre stylo et leur fiche d'inscription préalablement imprimées et complétées par eux-mêmes (disponible sur le site : <https://www.normandiecabourgpaysdauge.fr/sports-culture-loisirs/ecole-de-voile/> ).**

Les poignées de portes, la fenêtre d'accueil ainsi que les lieux et objets au contact du public sont désinfectés toutes les deux heures.

L'accueil est aéré aussi souvent que possible. Lorsque la météo le permet les portes restent ouverte afin de limiter les points de contacts.

**Les demandes de renseignements devront également être faites prioritairement par téléphone.**

L'accès à l'étage du pôle nautique est interdite à l'exception uniquement du personnel de l'Ecole de voile.

## **La sortie de l'enceinte du Pôle**

**Lorsque les clients ont terminé leur inscription, ils doivent immédiatement quitter l'enceinte du pôle.**

**La sortie du pôle est fléchée en vert.** Le client ressort de l'enceinte du pôle par la sortie principale en suivant le marquage au sol.

En sortant de l'accueil il tourne à gauche et sort par l'entrée principale matérialisée par une chaîne. La cale de mise à l'eau est séparée en deux par un marquage au sol et un fléchage.

## **Supports de navigation, vestiaires, combinaisons et petits équipements**

**• La navigation s'effectue prioritairement sur des supports permettant une pratique en solitaire (paddles, planches à voile, dériveurs, multicoques, croiseurs, engins à foil, VRC, etc.). La navigation en équipage reste possible afin de respecter la règle de veille permanente du règlement international pour prévenir les abordages (collisions) en mer [RIPAM], les mesures sanitaires et les protocoles de la FFVoile. La navigation est également possible en double dans le respect des gestes barrières.**

**Les stagiaires doivent arriver déjà changés au pôle. L'accès aux vestiaires est interdit, mais en cas de nécessité absolue, deux vestiaires (1 fille et 1 garçon) pourront être accessibles. Les membres de l'équipe auront accès aux lieux avec obligation après chaque passage d'une désinfection.**

**Toutes les affaires doivent être stockées dans un sac individuel fermé et nominatif.**

Le Pôle nautique ne **prête aucune combinaison, mais la location sera possible**. La mise à disposition se fera en début de stage, le stagiaire garde la combinaison tout le long de la semaine et la restitue en fin de stage. Une désinfection approfondie sera effectuée à la suite du retour des tenues.

Les gilets de sauvetages et autres petits matériels (harnais...) sont désinfectés entre chaque utilisation par un membre de l'équipe.

De la même façon, les différents supports de l'Ecole de voile sont désinfectés par le moniteur après chaque séance.

### **Organisation des séances**

**Les moniteurs veillent à la mise en place d'exercices des mesures de distanciation sociale pendant tout le temps des séances** (mettre en place des exercices favorisant l'application des gestes barrières, rappels au fil des séances, notamment avec les plus petits).

Les **points de rassemblement** par groupe sont organisés. Chaque groupe, **constitué au maximum de 9 stagiaires (donc 10 personnes avec le moniteur)**, se retrouve devant le tableau qui correspond à son activité, des points verts matérialisent la distanciation entre les stagiaires.

**Le point de retour** en fin de séance se fait au même endroit, de façon à limiter au maximum les déplacements dans l'enceinte du pôle, le stagiaire pourra ensuite se diriger dans la zone d'attente (zone pointillé rose) pour repartir avec ses accompagnateurs.

**L'appel est réalisé à chaque début de séance** et est enregistré dans le système informatique de gestion du club, afin **d'optimiser la traçabilité de chaque personne ayant un contact avec l'Ecole de voile**.

**En cas d'intempéries**, d'impossibilité d'aller sur l'eau, les stagiaires restent sur les différentes zones qui leur seront attribuées. Si les stagiaires sont mineurs **leurs responsables sont appelés afin de venir les chercher le plus tôt possible**.

Avant toute manipulation matérielle, du gel hydroalcoolique sera prescrit et chaque moniteur se chargera de le faire appliquer. Le matériel sera ensuite distribué en fonction de l'ordre des zones de briefing. De la gauche vers la droite (zone briefing 1 près du bureau du responsable en finissant par le tableau 3 près de la voilerie). Le responsable technique qualifié ou une personne désignée par lui suivra la bonne marche de cette procédure. Des containers pour chaque stage seront disposés près de la cale, les stagiaires pourront prendre le matériel à l'aller et le déposer au retour. Une désinfection du matériel se fera après chaque fin de séance.

**Le retour à terre en cas de fortes intempéries ou de risques de météo (ex : orage...),** le groupe peut terminer sa séance à terre en **respectant les gestes barrières**.

**Des zones seront définies par le RTQ afin de respecter l'ensemble des consignes sanitaires.**

## **Base Annexe D'Houlgate :**

### **Règles de circulation dans l'enceinte de la base Annexe d'Houlgate.**

L'accès à l'enceinte de la base annexe est interdit à toute personne extérieure à l'équipe.

**Les inscriptions se font obligatoirement par un passage au Pôle Nautique à Dives sur mer.**

### **L'entrée à la Base annexe Houlgate**

L'entrée pour l'accueil se fait par la promenade Roland Garros. Un marquage au sol définit les distances de sécurité —

**La file d'attente s'arrête devant le portillon.**

L'entrée des stagiaires se fait par le petit portillon.

**L'accès par le côté plage est strictement interdit pour accéder à l'accueil.**

Une zone d'attente stagiaires est matérialisée dans le parc.

### **L'accès à l'accueil**

**Les clients peuvent rentrer un par un à l'intérieur du site** sur autorisation du responsable en place.

Du gel hydroalcoolique et un stylo sont mis à disposition pour les contrats de location. Ils sont tous les deux désinfectés (désinfection conforme à la norme NF EN 14 476) après chaque passage.

Les lieux et objets au contact du public sont désinfectés régulièrement.

L'accueil est aéré aussi souvent que possible. Lorsque la météo le permet les portes restent ouvertes afin de limiter les points de contacts.

**Les demandes de renseignements devront également être faites prioritairement par téléphone.**

### **La sortie de l'enceinte de la Base Houlgate**

La sortie de la base se fait par la grande barrière face à la mer.

### **Supports de navigation, vestiaires, combinaisons et petits équipements**

**• La navigation s'effectue prioritairement sur des supports permettant une pratique en solitaire (paddles, planches à voile, dériveurs, multicoques, croiseurs, engins à foil, VRC, etc.). La navigation en équipage reste possible afin de respecter la règle de veille permanente du règlement international pour prévenir les abordages (collisions) en mer [RIPAM], les mesures sanitaires et les protocoles de la FFVoile. La navigation est également possible en double dans le respect des gestes barrières.**

**Toutes les affaires doivent être stockées dans un sac individuel fermé et nominatif.**

**Les stagiaires doivent arriver déjà changés à la base annexe. L'accès au chalet est interdit, mais en cas de nécessité absolue, 1 local du chalet pourra être accessible. Les membres de l'équipe auront accès à ce local avec obligation après chaque passage d'une désinfection du lieu.**

Le Pôle nautique ne **prête aucune combinaison, mais la location sera possible**. La mise à disposition se fera en début de stage, le stagiaire garde la combinaison tout le long de la semaine et la restitue en fin de stage. Une désinfection approfondie sera effectuée à la suite du retour des tenues.

Les gilets de sauvetages et autres petits matériels (harnais...) sont désinfectés entre chaque utilisation par un membre de l'équipe.

De la même façon les différents supports de l'Ecole de voile sont désinfectés par le moniteur après chaque séance.

### **Organisation des séances**

**Les moniteurs veillent à la mise en place d'exercices des mesures de distanciation sociale pendant tout le temps des séances** (mettre en place des exercices favorisant l'application des gestes barrières, rappels au fil des séances, notamment avec les plus petits).

Les **points de rassemblement** par groupe sont organisés. Chaque groupe, **constitué au maximum de 9 stagiaires (donc 10 personnes avec le moniteur)**, se retrouve dans la zone définie par le moniteur.

**Le point de retour** en fin de séance se fait au même endroit, de façon à limiter au maximum les déplacements dans l'enceinte de la base annexe.

**L'appel est réalisé à chaque début séance**

**En cas d'intempéries**, d'impossibilité d'aller sur l'eau, les stagiaires restent sur les différentes zones qui leur seront attribuées. Si les stagiaires sont mineurs **leurs responsables sont appelés afin de venir les chercher le plus tôt possible**.

Avant toute manipulation matérielle, du gel hydroalcoolique sera prescrit et chaque moniteur se chargera de le faire appliquer. Le responsable technique qualifié ou une personne désignée par lui suivra la bonne marche de cette procédure. Le matériel pour les différents stages sera géré en début et fin de séance par le moniteur. Une désinfection du matériel se fera après chaque fin de séance.

Le matériel pour la location sera géré par le personnel de la base annexe, une désinfection sera effectuée après chaque mise à disposition et un temps de 30 mn sera prescrit avant toute nouvelle location.

**Suite à un retour à terre en cas de fortes intempéries ou de risques de météo (ex : orage...),**

le groupe peut terminer sa séance à terre en **respectant les gestes barrières**.

**Une zone sera définie par le RTQ afin de respecter l'ensemble des consignes sanitaires.**

**Des allègements sont susceptibles d'intervenir dans les jours qui suivent et de venir assouplir le dispositif sanitaire et de pratique. Nous informerons directement les usagers de ces nouvelles mesures.**